CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E10911** **VALABLE JUSQU'AU** **16/03/2027**

ÉDITÉ LE 09/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/06/1993

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 07/01/2025

Capital : 7 622

Raison sociale : BLANCHETON FILS

Sigle : BLANCHETON ET FILS

758 CHEMIN DE LA ROUGUIERE
04500 RIEZ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MANOSQUE 391 908 779

Siret : 391 908 779 00013

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9133116-0

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 77534772

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 5592818904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 04 92 77 81 12 **Fax :** 04 92 77 73 89

Portable :

Responsabilité légale :
BLANCHETON ANDRE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.blancheton-construction.com/

E-mail : blanchetonfils@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 507 617 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	6	25/11/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/11/2026 10:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.